

Émancipation avant 16 ans

Par **Leaam18**, le **04/11/2020** à **18:59**

J'aimerais savoir si je peux faire la demande d'émancipation avant d'avoir mes 16 ans vu que j'ai constaté que la demande peut prendre plusieurs mois . Et comment puis je faire je vais avoir 15 ans et je veux faire un cap esthétique dans une autre région que la mienne pour l'année 2021 comment puis-je faire ?

Bonjour,

Les formules de politesse sont obligatoires sur ce forum (comme sur les autres) !

Merci.

Par **ESP**, le **04/11/2020** à **19:25**

Bonjour

Je pense que vos parents ne peuvent pas déposer le dossier avant votre seizième anniversaire.

Je vous communique ces liens

<https://www.infos-jeunes.fr/vivre-au-quotidien/devenir-autonome/emancipation-avant-18-ans/emancipation-devenir-responsable?iframe=1>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1194>

Par **morobar**, le **05/11/2020** à **08:18**

Bonjour,

[quote]

je veux faire un cap esthétique dans une autre région que la mienne

[/quote]

Quelle et donc la relation entre émancipation et études dans une autre région ?

Vous pouvez parfaitement poursuivre vos études sur la planète Mars sans être aucunement émancipée.